

**DÉPARTEMENT DU RHÔNE**  
**Communauté de L'OUEST RHODANIEN**



**Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY**

**PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du Vendredi 26 Mars 2021**

La séance est ouverte à 18h30.

Absents excusés :

- Flora HALEGUA a donné pouvoir à Guy JOYET
- Ghislaine FERRIERE a donné pouvoir à Pascal GIRAUD
- Jeremmy SAILLANT a donné pouvoir à Monique CHABOT-LACHAL

Arrivée de Géraldine NIL à 18h40.

Arrivée de Marie-Josette NOEL (correspondante pour le Progrès) à 19h00.

1. Nomination d'un secrétaire de séance : Samuel JOYET est nommé secrétaire de séance.
2. **Approbation et signature** du compte-rendu de la réunion du mardi 2 mars 2021 avec la demande suivante de Monique Chabot-Lachal : la liste « Agir avec vous » n'ayant jamais proposé comme solution que les élèves déjeunent à la salle polyvalente », il faut que cette mention soit retirée du compte-rendu : accord à l'unanimité.

**Délibérations prises à la majorité pour :**

- 1) Autoriser le Maire à déposer un dossier de demande de DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) auprès de la Préfecture du Rhône dans le cadre de la rénovation et l'agrandissement de la salle des fêtes en maison de santé pluridisciplinaire : **accord à l'unanimité**
- 2) Dans le cadre de la construction des logements OPAC route de la Gare, autoriser le Maire à signer avec le propriétaire tout acte afférent au raccordement du bâtiment au collecteur sur la voirie communale route d'Avauges, sachant que les frais notariés seront à la charge de la commune ; il est en effet nécessaire que les canalisations EU/EP passent sur des terrains privés (servitudes de tréfonds) ; il s'agit des parcelles cadastrées C102-C103-C104-C112-C113 : **accord à l'unanimité**

Devis SOGEA de 23 960.28 € TTC pour la réalisation des travaux de génie civil : **accord à l'unanimité**

- 3) Approuver le plan de financement prévisionnel dans le cadre du projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire, étant entendu qu'il peut varier selon le montant définitif des travaux (marché de maîtrise d'œuvre en cours) et les subventions qui seront octroyées : **accord à la majorité**

**(16 voix pour et 3 abstentions : Monique CHABOT-LACHAL, Daniel MICHALLET et Edith MICHALLET)**

- 4) Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2020 du Trésorier : Michel PERRIN est élu Président de séance, Guy JOYET se retire au moment du vote.
- excédent de 278 214.64 € en fonctionnement
  - déficit de 477 419.67 € en investissement

**Accord à la majorité (13 voix pour et 4 abstentions : Monique CHABOT-LACHAL, Daniel MICHALLET, Edith MICHALLET et Jeremmy SAILLANT)**

- 5) Affectation des résultats de l'année 2020 : pour le Budget Primitif 2021, excédent d'exploitation de 278 214.64 €, transféré à la section d'investissement afin de financer les travaux (compte 1068 : résultat complémentaire en réserve) et inscription au compte « résultat d'investissement cumulé » (001) d'un déficit de 46 886.13 € au 31/12/2020 : **accord à l'unanimité**
- 6) Vote des taxes communales 2021, la suppression de la taxe d'habitation (actuellement à 11%) étant compensée par une redescende du produit départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes : **accord à l'unanimité sur les taux suivants :**
- TFPB : 26.78 % (15.75%+11.03%)
  - TFPNB : 41.74 %
- 7) Fiscalisation des charges du SYDER : le montant des charges dues pour l'exercice 2021 s'élève à 87 232.97 € desquelles il convient de déduire les travaux d'électrification pour compte de tiers budgétés en 2020 et non encore réglés, pour un montant de 33 359.04 € ; solde de 53 873.93 € qu'il est proposé de fiscaliser en totalité : **accord à l'unanimité**
- 8) Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Notre Dame des Roches pour l'année 2021 : pour l'année 2020, le coût moyen d'un élève de l'école publique s'est élevé à :
- Maternelle : 1469.79 €
  - Élémentaire : 413.69 €
- L'effectif de l'école privée à ce jour est de :
- Maternelle : 27 élèves inscrits dont 20 domiciliés à St Romain
  - Élémentaire : 38 élèves inscrits dont 32 domiciliés à St Romain
- Montant global de l'aide à l'école privée pour l'année scolaire 2020/2021 de 42 633.96 €, duquel il convient de déduire le coût de la maintenance de la chaudière de 372.07 € (dépense payée par la commune) ; subvention de 42 261.89 € pour 2020/2021 : **accord à l'unanimité**
- Demande de Daniel Michallet : la Mairie demande-t-elle à la commune de résidence de l'enfant non domicilié sur St Romain de rembourser le coût de l'élève ? Non, car l'accueil de l'enfant se fait sous dérogation uniquement.
- 9) Vote du budget primitif 2021 :
- Section de fonctionnement : 1 114 763.00 €
  - Section d'investissement : 1 055 580.60 €
  - Budget total : 2 120 343.60 €

Information sur les indemnités Maire/Adjoints/Conseillers délégués, conformément à la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

**Accord sur le BP 2021 à la majorité (15 voix pour et 4 abstentions : Monique CHABOT-LACHAL, Daniel MICHALLET, Edith MICHALLET et Jeremmy SAILLANT)**

## **10) Compte-rendu des commissions :**

### Associations :

Régine Charles indique avoir rencontré depuis le dernier conseil :

- 10/03 : Culture à Thizy les Bourg
- 13/03 : Découverte en Pays de Tarare
- 20/03 : Gaulois Jardiniers

### Affaires scolaires :

Pascal Giraud informe qu'un point sera réalisé au niveau de la cantine avec le nouveau protocole ; il a rencontré le collectif qui est à l'origine d'une pétition « organisation de la cantine ».

### Voirie :

Jean-Michel Coquard indique que dans le cadre de l'aménagement du village route de Pontcharra, une vérification de l'assainissement sera réalisée.

La voirie est dégradée par des racines d'arbres route de la Léchère.

Il rencontrera le Département au sujet du cheminement piétons route d'Ancy, qui fera l'objet d'une demande de subvention « amendes de police » pour 2021, avec l'éclairage d'un arrêt de bus à choisir.

La pose de la fibre a donné lieu à des travaux de génie civil place de la mairie cette semaine.

Des pigeonniers devraient être mis en place pour réguler la population des oiseaux, sur le modèle installé à Courzieu.

La vente de produits locaux en libre-service (Cabacourt) a bien démarré ; il faut ajouter des barrières et une matérialisation au sol pour la place de livraison.

### Bâtiments :

Cédric Giraud informe que le nombre d'agrément devrait augmenter à 15 enfants à la micro-crèche, d'où des réflexions en cours sur un réaménagement des locaux (salle de change et couchages).

11) Présentation des permis de construire et des déclarations préalables.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : mardi 4 mai 2021 à 20h00  
La séance est levée à 19h30**